

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>18<sup>eme</sup></b>
Nom de site	FRANCIS DE CROISSET	Numéro	25182U5
Adresse du site	<b>15, avenue de la porte de Clignancourt</b>	Hauteur	R+6 (24 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Activation des fréquences 800/1800/2100 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G.		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>17/10/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>28/11/2019</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>28/01/2020</b>
Historique et contexte	<b>V1 accordée à la CCTM du 17/10/2013</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 800/1800/2100 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G, avec ses antennes orientées vers les azimuts 30°, 150° et 280° (800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 12°</i>
Estimation	30° < 2 V/m ; 150° < 4 V/m ; 280° < 3 V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>Néant</i>
Divers			

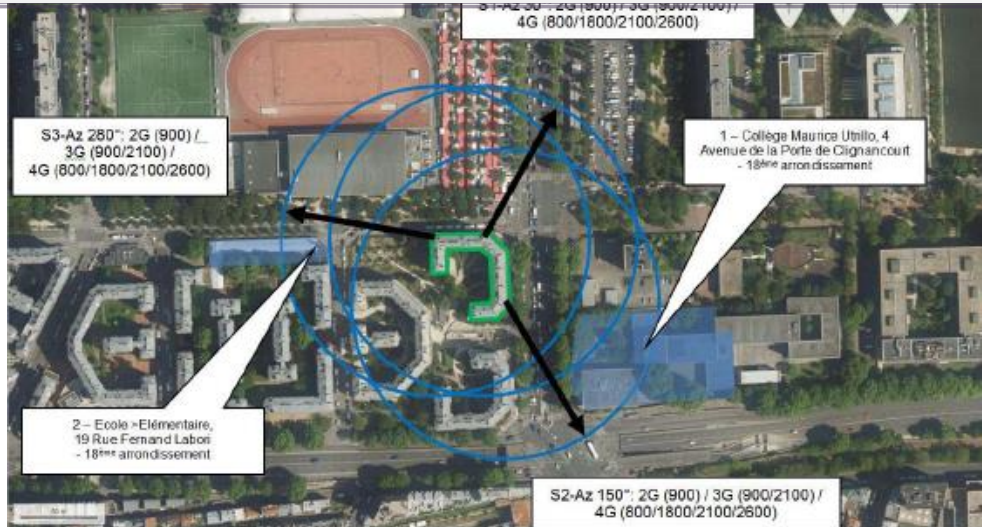
#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Aucune modification.
Zone technique	Ajout de 4 coffrets techniques au niveau de chaque antenne.
Hauteur antennes/sol	22,61 m

#### Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

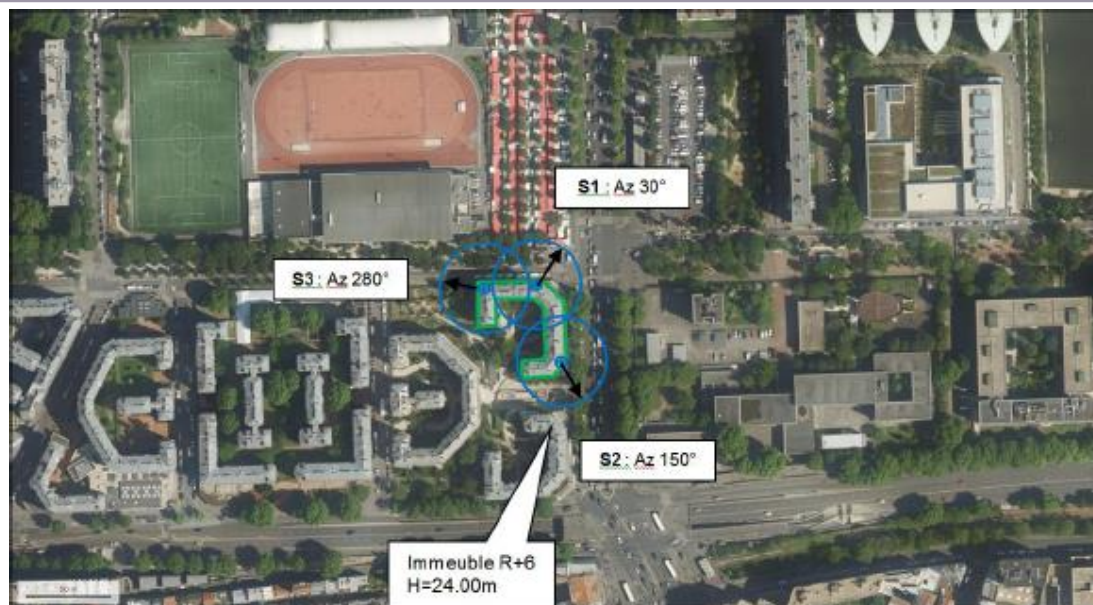
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Collège ENSEIGNEMENT SECONDAIRE – Collège Maurice Utrillo	4 AV DE LA PTE DE	R+3 (12m)	Oui	66.60	1.00
Ecole ENSEIGNEMENT PRIMAIRE – Ecole élémentaire Fernand Labori	19 RUE FERNAND LABORI	RDC (3m)	Oui	80.00	1.00

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 18m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 21m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21 m	18 m	21 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant



Etat projeté



**Vue des Azimuts**



AZIMUT 150°



AZIMUT 280°

